

# ANNECY

## Semaine de l'intégration



### Services de l'État de Haute-Savoie – contact presse

04.50.33.61.82 | 06.78.05.98.53 | [pref-communication@haute-savoie.gouv.fr](mailto:pref-communication@haute-savoie.gouv.fr)

@Prefet74 | [www.haute-savoie.gouv.fr](http://www.haute-savoie.gouv.fr)



Rue du 30ème régiment d'infanterie - BP 2332 - 74 034 Annecy cedex – 04.50.33.60.00

## **Présentation d'un atelier socio-linguistique (ASL) porté par l'association WEAVERS pour la Ville d'Annecy le lundi 16 octobre 2023 à la MJC des Romains**

Après une deuxième édition en 2022 qui a donné lieu à plus de 400 événements organisés dans 16 régions et 90 départements en France métropolitaine et outre-mer, la Direction générale des étrangers en France et ses partenaires organisent pour la troisième année consécutive la Semaine de l'intégration des étrangers primo-arrivants en France. Elle se déroule du **lundi 16 octobre au vendredi 20 octobre 2023** sur tout le territoire.

Cette Semaine de l'intégration est le temps fort pour mettre en lumière et valoriser les initiatives, les réalisations et la mobilisation continue de tous les acteurs qui œuvrent aux côtés des services de l'État dans le département de la Haute-Savoie. Elle est également l'opportunité de donner à voir aux habitants du territoire une autre vision des migrations, à travers l'organisation de rencontres entre le grand public et les personnes étrangères et par la promotion de parcours d'intégration réussis et représentatifs de l'apport positif des personnes étrangères primo-arrivantes en Haute-Savoie.

Les services de l'État sont fortement impliqués tout au long de l'année, avec leurs partenaires, pour l'accueil des personnes primo-arrivantes. Cette semaine, nous vous invitons à découvrir leurs actions autour d'étapes constituant le parcours d'intégration des personnes qui arrivent en France : l'apprentissage du français, les valeurs de la République et la citoyenneté, l'accès à l'emploi, à la mobilité, au logement, à la santé, à la culture et au sport, l'engagement citoyen.

Les « **primo-arrivants** » sont les étrangers en situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR). En 2022, ce sont 1297 primo-arrivants qui ont signé en CIR en Haute-Savoie, et 931 au 1<sup>er</sup> semestre 2023, au titre de l'asile, pour des motifs économiques et familiaux. Les ressortissants ukrainiens bénéficiaires d'une protection temporaire ont pu bénéficier des dispositifs d'intégration ouverts aux primo-arrivants.

En 2023, l'État a souhaité mettre en lumière une initiative mise en œuvre par Weavers sur Annecy : un atelier socio-linguistique (ASL) porté par le Centre Communal d'Action sociale de la ville d'Annecy ayant pour prestataire Weavers.

### **Présentation générale du dispositif des ASL**

L'apprentissage de la langue française est une condition essentielle pour pouvoir s'intégrer dans la société française, devenir autonome, accéder rapidement à l'emploi, participer à la scolarité de ses enfants. L'étranger primo-arrivant bénéficie depuis le 1er janvier 2022, dans le cadre du contrat d'intégration républicaine, d'un positionnement linguistique lors de son passage en plateforme d'accueil de l'OFII (office français de l'immigration et de l'intégration) ; il peut se voir prescrire une formation linguistique initiale obligatoire de 100 à 600 heures dans le cadre du contrat d'intégration républicaine (CIR).

Au-delà de la formation linguistique du CIR, d'autres dispositifs et acteurs financés par l'État œuvrent sur le département pour l'apprentissage du français en faveur des primo-arrivants, comme le dispositif « Ouvrir l'école aux parents pour la réussite de leurs enfants » (OEPRE) ou encore les ateliers sociolinguistiques (ASL) qui constituent une réponse de premier niveau aux besoins d'intégration linguistique et socioculturelle des adultes migrants.

Leur vocation est de permettre aux personnes étrangères ne maîtrisant pas la langue française d'être autonomes socialement (connaissance des espaces et des codes sociaux) et de pouvoir communiquer dans la langue du pays d'accueil pour faciliter, le cas échéant, leur insertion professionnelle. Les ASL contribuent par ailleurs à l'apprentissage des valeurs de la république et des règles du vivre ensemble et tendent à favoriser l'accès à la vie culturelle.

Le terme « ASL » regroupe une grande variété de formations sur des rythmes hétérogènes (1 à 2 heures par semaine jusqu'à 35 heures) et des durées variables (de 100 à 1 200 heures à l'année), dispensées par des professionnels en co-animation avec une équipe de bénévoles accompagnée et formée. Dans le département de la Haute-Savoie, on recense 11 ASL qui sont co-financés par l'État et les collectivités locales.

L'État s'engage financièrement à hauteur de 340 000 euros en 2023 pour l'intégration des personnes étrangères, dont les ressortissants ukrainiens. Le budget alloué aux ateliers sociolinguistiques est de 74 000 euros, soit 22 % de l'enveloppe globale.

### **Présentation du dispositif mis en place par la Ville d'Annecy**

Financés à 60% par le Centre communal d'action sociale de la Ville d'Annecy, les ateliers sociolinguistiques sont mise en œuvre sur le territoire par l'association Weavers. Née à Lyon, l'association intervient pour favoriser l'accès à l'emploi par la formation et les rencontres et a ouvert une antenne à Annecy en 2021.

Weavers propose dans le cadre des ASL :

- une permanence, l'accueil et l'orientation des publics d'origine étrangère ;
  - un diagnostic des besoins et test du niveau de langue
  - 7 ateliers de langue française de 2h30/semaine sont proposés dans différents lieux à différentes heures de la journée sur la commune d'Annecy ;
  - des actions socioculturelles et des projets collectifs menés en partenariat avec les acteurs du territoire tels que :
    - des interventions sur : le tri des déchets, la parentalité, la gestion budgétaire, formations, l'emploi, les perturbateurs endocriniens, accès à la nationalité,
    - des formations : ateliers numériques (en partenariat avec la Turbine), apprentissage du vélo (en partenariat avec Roule&Co),
    - actions sociales, culturelles, civiques : visite du centre horticole, cartes de la fraternité, expositions sur les femmes ayant marqué l'Europe, projet cuisine avec les Petites cantines, visite médiathèque.
- + En plus de la présence du Préfet, en présence de Madame Serrate, maire-adjointe en charge de l'action sociale à la Ville d'Annecy.

## **Présentation de l'évènement des 10 ans du Service départemental d'accompagnement des réfugiés (SAIFER) à l'AFPA de Poisy en présence de M. le Préfet le mercredi 18 octobre 2023**

Les « primo-arrivants », dont les bénéficiaires d'une protection internationale (BPI), réfugiés et bénéficiaires d'une protection subsidiaire, sont les étrangers en situation régulière vis-à-vis du droit au séjour et signataires d'un contrat d'intégration républicaine (CIR).

Au premier semestre 2023, le département de la Haute-Savoie se classe au 2<sup>e</sup> rang régional après le département du Rhône pour l'accueil des primo-arrivants signataires d'un CIR, avec 931 personnes ayant signé un CIR dont 147 BPI. A titre de comparaison en 2022, la Haute-Savoie se classait au 3<sup>e</sup> rang derrière le Rhône et l'Isère avec 1297 personnes ayant signé un CIR dont 175 BPI.

L'intégration des bénéficiaires d'une protection internationale (BPI) est un enjeu majeur pour notre société. Ayant vocation à rester durablement sur le territoire, les BPI doivent pouvoir accéder en particulier à un travail et un logement, facteurs essentiels d'intégration.

En Haute-Savoie, l'État a souhaité mettre en lumière une initiative mise en œuvre par la FOL74 : le « **SAIFER fête ses 10 ans** »

### **Présentation générale du dispositif SAIFER**

**Le Service d'Accompagnement et d'Insertion des Réfugiés (SAIFER)** a pour mission l'accompagnement et la coordination de l'insertion des personnes bénéficiant d'une protection internationale (BPI), résidant dans le département de la Haute-Savoie.

Il a pour objectifs de diagnostiquer, accompagner et coordonner l'intégration des personnes d'une manière personnalisée, dynamique dans une dimension interculturelle et globale en favorisant l'inclusion des bénéficiaires avec la volonté d'une réduction de la précarité des bénéficiaires.

Depuis son ouverture, le 15 avril 2013, le SAIFER a accompagné **1363 bénéficiaires** dans les cinq domaines suivants :

- **l'accompagnement administratif** en vue de l'accès à l'ouverture des droits sociaux et aux dispositifs de droit commun à la scolarisation des enfants et l'accès à la compréhension du système français (explications des missions du dispositif, du rôle des institutions, des droits et obligations des réfugiés) ;
- **l'accès au logement** social et privé ;
- **l'accès à la formation ou à l'emploi** pour les bénéficiaires via l'orientation vers des dispositifs de formation professionnelle, linguistique et d'accès à l'emploi ;
- **l'accompagnement culturel et citoyen** ;
- **l'accès à la santé.**

L'État contribue à hauteur de 152 405 euros pour le dispositif SAIFER en 2023.

Retrouvez l'ensemble des actions sur *l'agenda national des événements* : [+ URL](#) – site MIOM